



SHAOLIN CHUAN CLUB VAL d'YVETTE

Association loi 1901, N° Préfecture : **W913001639**, N° Fédération 1481

PROTCOLE SANITAIRE COVID MAIRIE D'ORSAY – FÉDÉRATION FAEMC

ACCES A LA SALLE D'ENTRAINEMENT

- × **ENTRÉE ET SORTIE SONT DIFFÉRENTES AFIN D'ÉVITER QUE LES GROUPES NE SE CROISENT**
 - × L'entrée se fera par l'entrée habituelle de la salle
 - × La sortie se fera par une issue précisée par les professeurs

- × **LES PARENTS ACCOMPAGNENT LEURS ENFANTS JUSQU'À L'ENTRÉE DE LA SALLE ET LES RÉCUPÈRENT A LA SORTIE DE LA SALLE**

- × **LES ACCOMPAGNANTS ET VISITEURS NE SONT PAS AUTORISÉS PENDANT LE COURS**

- × **CHAQUE PRATIQUANT DEVRA OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE SUR LA LISTE DE PRÉSENCE DU COURS (NOM, PRÉNOM, TÉLÉPHONE ET MAIL)**

PORT DU MASQUE

- × **LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE A PARTIR DE 11 ANS DANS LE GYMNASE EN DEHORS DE L'ENTRAINEMENT**

- × **PENDANT LES PAUSES, LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE EN CAS DE DÉPLACEMENT**

GESTES BARRIERES

- × **DÉSINFECTION DES MAINS EN ENTRANT DANS LE GYMNASE**
- × **DISTANCE D'UN MÈTRE A RESPECTER EN CIRCULANT DANS LE GYMNASE ET DEUX MÈTRES PENDANT LE COURS**
- × **PAS D'ÉCHANGES DE MATÉRIEL ENTRE PRATIQUANTS**
- × **DÉSINFECTION DU MATÉRIEL PRÊTÉ PAR LE CLUB APRÈS UTILISATION PAR CHAQUE PRATIQUANT (DÉSINFECTANT FOURNI PAR LA MAIRIE OU A DÉFAUT LE CLUB)**

ACCES AUX VESTIAIRES

- × **LE CLUB PRÉCONISE DE VENIR EN TENUE DANS LA MESURE DU POSSIBLE**
- × **LE PASSAGE AU VESTIAIRE EST POSSIBLE MAIS DANS UN MINIMUM DE TEMPS AVANT LE DEBUT DE L'ENTRAÎNEMENT MAIS INTERDIT AU COURS DE L'ENTRAÎNEMENT (**PRÉVOIR SA BOUTEILLE D'EAU**)**
- × **AUCUN VÊTEMENT NE DOIT RESTER DANS LE VESTIAIRE APRÈS CHANGEMENT (PRÉVOIR UN GRAND SAC)**

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, ces règles peuvent changer.

Vous remerciant d'avance de l'application de ce protocole.

**Le club vous souhaite une bonne rentrée sportive,
positive et surtout la vie est belle.**